



## COMMUNIQUÉS DE PRESSE



*Communiqués de presse - archives nationales 2004*

### **Le ministre Fontana communique des renseignements détaillés sur de nouveaux assouplissements pour le logement abordable et annonce une consultation nationale sur le logement**

**OTTAWA, Ontario, 3 décembre 2004** — Le ministre du Travail et du Logement, Joe Fontana, a annoncé aujourd'hui les détails sur les assouplissements qu'il a communiqués aux ministres provinciaux et territoriaux responsables du logement, au cours de leur rencontre fédérale-provinciale-territoriale qui a eu lieu mardi à Gatineau (Québec).

À la réunion, les ministres ont discuté des modifications aux programmes actuels de logement abordable qui accéléreront la production de logements abordables pour les Canadiens à revenu faible et modeste.

« Nous avons fait d'importants progrès dans l'élaboration d'assouplissements aux programmes de logement abordable, afin de respecter les priorités et les situations particulières des provinces et des territoires et de répondre plus rapidement aux besoins de logements des Canadiens », a indiqué le ministre Fontana. « L'excellente collaboration et la bonne volonté qui se dégagent à notre réunion a donné lieu au soutien d'une méthode d'approche à long terme qui renforcera le continuum de logements dans l'ensemble du pays et répondra mieux aux besoins en matière de logement de tous les Canadiens ».

Les ministres ont convenu de poursuivre les discussions et d'examiner les progrès réalisés à la réunion qui aura lieu au printemps 2005.

En outre, le ministre Fontana a informé ses homologues provinciaux et territoriaux qu'il lancerait des consultations nationales en janvier afin d'élaborer un cadre de référence canadien à long terme en matière de logement. Des renseignements détaillés au sujet des consultations seront annoncés dans les semaines à venir.

« J'envisage avec plaisir de tenir des discussions avec mes homologues provinciaux et territoriaux et de connaître les opinions d'une vaste gamme d'intervenants et de Canadiens », a-t-il ajouté. « Il existe de nombreuses idées novatrices au pays, et nous devons trouver des moyens d'accroître la capacité des gouvernements, des collectivités et d'autres partenaires à répondre aux besoins de logements. »

Les nouvelles modifications tiennent compte des différentes situations et des besoins de logements variés de chaque province et territoire et ouvre la voie à de nouvelles façons de répondre à ces besoins. Voici quelques points saillants :

- Les logements pour propriétaires-occupants à faible revenu pourront bénéficier des fonds alloués dans le cadre des phases 1 et 2 du Programme de logement abordable.
- Les dépenses provinciales et territoriales liées au logement engagées en vertu des programmes de logement abordable unilatéraux seront reconnues comme une contribution dans le cadre du Programme de logement abordable.
- Le Programme permettra l'acquisition et la réparation de bâtiments existants en vue de leur réutilisation comme

Nouvelles hypothécaires - Le ministre Fontana communique des renseignements détaillés sur ...  
logements abordables pour les ménages à faible revenu.

Avant la réunion, le ministre Fontana et David Morse, ministre responsable des Services communautaires et du Logement de la Nouvelle-Écosse ont rencontré des représentants de groupes d'intérêt du secteur du logement, notamment la Fédération canadienne des municipalités, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, l'Association nationale du logement autochtone et le Réseau national sur le logement et l'itinérance. À titre de suivi à la séance sectorielle sur le logement des Autochtones qui a eu lieu la semaine précédente, ils ont également rencontré des représentants d'organismes nationaux autochtones, dont l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des peuples autochtones, l'Inuit Tapirisat Kanatami, le Ralliement national des Métis et l'Association des femmes autochtones du Canada.

**Pour d'autres renseignements :**

Peter Graham  
Directeur des communications  
Bureau du ministre Fontana  
(613) 953-5646

Grace Thrasher  
SCHL  
(613)748-2375